

Prendre position

Une approche sémantique des conflits publics

Alfredo M. Lescano¹

Abstract: This paper proposes that social conflicts have a relatively autonomous semantic structure. In this perspective, discourses that define *positions*, instead of communicating or persuading, work on installing, conserving or transforming discursive possibilities within a semantic space. The emergency of a discourse is always an intervention into the space of the speakable (to maintain it or to modify it). Among different kinds of positions that can be created, there are those which install a binomial zone of convergent / divergent speech, and those which build *Reality*, which excludes divergence. The proposal is developed within a more general discussion about the links between semantics and ideology.

Keywords: semantics; discourse; conflict; ideology; subjectivity.

Resumen: Este trabajo propone que los conflictos sociales tienen una organización semántica relativamente autónoma, lo cual implica que los discursos que definen posiciones de conflicto, en lugar de verificar su eficacia en la comunicación o la persuasión, trabajan en la instalación, la conservación y la transformación de posibilidades discursivas dentro de un espacio semántico. Es decir que la emergencia de un discurso de conflicto es una intervención que trabaja en el espacio de lo enunciable (para mantenerlo o para modificarlo). Se distinguen distintos tipos de posiciones, principalmente aquellas que construyen pares de zonas de habla convergente / divergente y aquellas que instauran *lo Real*, que excluyen la divergencia. La propuesta se enmarca en una discusión general sobre los lazos entre lo semántico y lo ideológico.

Palabras clave: semántica; discurso; conflicto; ideología; subjetividad.

Introduction

Une zone de la vaste page noircie par l'écriture de nos prédécesseurs et de nos contemporains accueille le mot *idéologie* marqué d'une épaisseur pratiquement sans égal. De cette masse de travail pour saisir l'*idéologique*, un élément paradoxal se laisse identifier sans peine : les développements théoriques qui s'efforcent de produire une vision de l'*idéologie désubjectivée* expliquent l'*idéologie* en référence au sujet. Pour comprendre la *question idéologique*, on se croit obligé de lui attacher une théorie du sujet, tout en pointant du doigt tout soupçon de subjectivisme. On veut en finir avec le sujet plein, avec le sujet origine/source, avec le sujet unique, avec le sujet rationnel, mais on le remplace par un autre type de sujet : une position dans une structure, le résultat d'une interpellation, un sujet constitutivement hétérogène, divisé, délocalisé. D'autres semblent dire : plutôt que d'oblitérer l'indéniable, parcourons le chemin inverse, et prenons la question à bras

1 Univ de Toulouse, EFTS & CRAL (EHESS / CNRS).

le corps en abordant l'idéologie dans son rapport à l'être humain individuel. C'est de la cognition, évidemment dans ses rapports au social, qu'il faudrait s'occuper, ou bien de la façon dont l'esprit saisit phénoménologiquement le sens idéologisé. Le choix qui sera fait ici est tout autre : celui de traiter la question idéologique (ou ce que l'on s'accorde à appeler pour l'instant ainsi) dans son versant social — ce qui veut dire : en ne se posant pas la question de ses rapports à l'individu. Quelle nouveauté, dira-t-on, cette entreprise a déjà plusieurs décennies, cela s'appelait *le structuralisme*. Ce n'est vrai qu'à moitié. Si on ne se concentre que sur des théorisations du langage et du sens, les exemples les plus saillants de ce type d'exploration sont sans doute ceux de Greimas et de Ducrot. Mais à bien lire la *Sémantique structurale*, malgré toutes les précautions pour freiner l'entrée du sujet dans la description des systèmes sémantiques, on se rend compte que le dispositif de Greimas est à la fois fondé sur des considérations phénoménologiques (explicites) et sur une conception psychologisante (implicite) du sens, puisque les sèmes ne se « découvrent » que par leur adéquation à la pensée individuelle (Greimas 1966). C'est probablement Ducrot, avec sa séparation stricte entre *sujet parlant* (qui reste complètement en dehors de toute considération explicative ou descriptive) et *locuteur*, pur être du discours, qui désobjectivise l'appréhension du sens de la façon la plus totale (rappelons juste que cette conception du sens « n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant », (Ducrot 1980 pp. 33–34)). Raison pour laquelle les attaques furent si nombreuses, notamment du côté de l'école de Pêcheux, de Pêcheux lui-même dans *Les vérités de la Palice* (Pêcheux 1975), jusqu'au travail très récent sur l'énonciation de Zoppi-Fontana (Zoppi-Fontana 2015), en passant par Henry dans *Le mauvais outil* (Henry 1977) et par Authier-Révuz et ses études classiques sur l'hétérogénéité énonciative (Authier-Revuz 1984). Mais comment cela se fait-il que d'autres, tels Deleuze et Guattari, parviennent-ils à identifier dans la linguistique de Ducrot une voie d'entrée aux *agencements collectifs* (Deleuze & Guattari 1980) ? On pourra répondre : Deleuze et Guattari remplacent le sujet par une « machine désirante », par un « corps sans organe », ils vont clairement à l'encontre du projet d'une sémantique marxienne, projet qui est au fondement des critiques mentionnées. Que dire alors de Žižek, aussi althussérien et lacanien que Pêcheux, qui voit dans l'approche ducrotienne un potentiel « idéologico-critique énorme », en particulier dans la dénaturalisation de ce qui se donne comme allant de soi dans le discours (Žižek 1994) ?

Il y a pourtant quelque chose de vrai dans les reproches de l'école de Pêcheux. Il manque « quelque chose » à la conception du sens que propose Ducrot, mais ce qui manque n'est pas la problématisation de la « question du sujet ». De fait la plupart des critiques oublient bizarrement que « le locuteur » de Ducrot n'est pas « le maître de l'énoncé », mais une entité produite par l'énoncé (au point que l'énoncé peut ne pas construire du tout de locuteur) et que la « polyphonie » (celle que l'on peut appeler « standard », i.e. celle du chapitre VIII de *Le dire et le dit* (Ducrot 1984)) est un dispositif précisément posant les bases d'une discussion renouvelée sur la question subjective — certes sans accorder aucun droit de cité à l'individu. Ce qui manque est plutôt la prise au sérieux du problème de la construction sociale du sens dans sa relation avec la sémantique. Ce qui manque, c'est le passage de l'observation d'une langue saussurienne à l'analyse des actions discursives opérant dans des espaces collectifs. Sortir du structuralisme en gardant le rôle structurant du langage sans tomber dans le psychologisme. Cette préoccupation sera donc l'une des lignes principales qui vont guider mon travail.

Je suis loin d'être le seul à parcourir (ou construire) ce chemin où l'approche au sens de Ducrot rencontre les préoccupations relatives aux espaces sociaux. J'ai déjà mentionné l'influence des thèses ducrotiennes sur Deleuze-Guattari dans leur conceptualisation des agencements collectifs et plus récemment sur la critique idéologique de Žižek. En ce qui concerne plus particulièrement l'étude de phénomènes discursivo-sociaux, on pensera notamment aux travaux d'Ana Soledad Montero, de Georges-Elia Sarfati et de Julien Longhi. Montero entreprend d'appréhender les luttes discursives pour les « sens politiques » à travers une articulation entre la Théorie de l'Argumentation Dans la Langue (Anscombe & Ducrot 1983) et la Théorie du Discours de Laclau et Mouffe (Laclau & Mouffe 1985; Montero 2012). Sarfati développe une théorie générale de la praxis sociale dans laquelle une place centrale est assurée par la *topique sociale* (Sarfati 2008) dont les éléments sont conceptualisés à partir de la Théorie des Topoi (Ducrot 1988). Longhi, pour sa part, dans sa Théorie des Objets Discursifs, fondée sur « une approche linguistique du sens commun et de la doxa, dans laquelle l'argumentation du lexique est corrélée à une description des communautés de sens » (Longhi 2016), prend pour l'un de ses piliers la conception de la signification lexicale de la Théorie des Blocs Sémantiques (Carel 2011a), version radicale de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue. Du côté de la sociologie, Alban Bouvier mobilise la Théorie de la Polyphonie (Ducrot 1984) pour construire un « modèle polyphonique en épistémologie sociale » (Bouvier 2002) spatialement dans la connaissance scientifique, ou en quoi la connaissance, tout spatialement scientifique, est collective. Cela requiert, pratiquement, de savoir ce qu'on entend par « social » et par « collectif », « author » : [{ «dropping-particle» : «», «family» : «Bouvier», «given» : «Alban», «non-dropping-particle» : «», «parse-names» : false, «suffix» : «» }], «container-title» : «Revue européenne des sciences sociales», «id» : «ITEM-1», «issue» : «XL-124», «issued» : { «date-parts» : [[«2002», «8», «1»]] }, «publisher» : «Librairie Droz», «title» : «Un modèle polyphonique en épistémologie sociale», «type» : «article-journal» }, «uris» : [{ «http://www.mendeley.com/documents/?uid=a43df1ea-0ee6-3ea1-8882-5223ba899625» }] }, «mendeley» : { «formattedCitation» : «(Bouvier 2002 ; et Joel Martí élabore un dispositif fondé sur l'Argumentation Dans la Langue pour analyser « des structures idéologiques donnant support aux discours et aux pratiques sociales » (Martí 2008). On doit également mentionner l'importance des théories de Ducrot dans la définition de l'unité centrale de la sociologie argumentative de Francis Chateauraynaud, à savoir, « l'argument » (Chateauraynaud 2007).

De sorte à donner quelques limites à cette réflexion sur la sémantique dans son rapport à l'*idéologique*, on prendra comme terrain d'étude celui des conflits publics. À l'intérieur de l'énorme diversité de types d'affrontements (entre un soulèvement armé comme ceux qu'a connus la Colombie et la discussion publique sur la sortie de l'Europe en Grande-Bretagne, entre les mobilisations contre des plans de licenciements collectifs en France et les affrontements raciaux en Amérique, entre les polémiques stigmatisantes sur le port du « burkini » à la Côte-d'Azur et les « cacerolazos » qui ont fait tomber un président argentin, les différences sont plus que profondes), il y en a au moins un, que l'on nomme alternativement « affaires », « polémiques / débats / conflits publics », « conflits sociaux », « controverses sociales »... dont le trait définitoire « naïf » serait qu'il se présente comme une concurrence entre demandes — mais il n'y a pas de définition consensuelle s'appliquant aisément à tous ces cas de figure. Si l'on ne veut pas entrer dans des débats définitionnels, il est nécessaire de définir par l'exemple. Ces dénominations permettent de

regrouper des conflits autour de droits sociaux (avortement, mariage entre des personnes de même sexe), des réactions sociales organisées face à des projets d'aménagement d'infrastructures (aéroport à Notre-Dame-des-Landes, barrage à Sivens), des dossiers comportant des enjeux à la fois techniques, scientifiques, environnementaux et parfois même éthiques (OGM, nanotechnologies, gaz de schiste), qui peuvent être parfois éveillés par des « lanceurs d'alerte » (amiante, bisphénol) — bien que dans ce sous-groupe de conflits la question de demandes en concurrence fasse souvent défaut. C'est de cette famille de conflits que j'aspire à déterminer certaines caractéristiques. Mais il faut encore préciser que cette « famille » n'est pas a-historique ni transversale à tout contexte socio-politique. C'est sur les conflits publics français contemporains que je porte mon attention. Les sources d'exemples dont je me servirai ici seront deux : le conflit autour du retour du loup dans le territoire français et celui qui porte sur un projet d'aéroport dans l'Ouest de la France, dans la commune de Notre-Dame-des-Landes. Le retour du loup oppose — en simplifiant — les défenseurs de l'espèce, qui jouit d'une protection stricte au niveau européen, et les éleveurs de brebis, concernés par les attaques de loup, dans des relations de tension et solidarité multiples avec l'État comme avec des secteurs politiques et d'autres acteurs publics, et cela depuis les années '90 jusqu'à nos jours. Le conflit autour de la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes évolue de façon très changeante depuis les années '70, moment auquel le projet fut lancé et auquel il rencontra déjà de vives oppositions. Cette tension dure depuis. Le type de protestation mis en place par le « noyau dur » des opposants au projet, qui passe par l'occupation permanente (depuis 2008) des lieux où l'aéroport est censé être construit, inaugure l'année dernière un nouveau mot dans le dictionnaire Larousse : ce sont des *zadistes*, « ZAD » étant l'acronyme de *zone à défendre*, déformation de l'officiel *zone d'aménagement différé*. Depuis 2012, des manifestations réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes ont lieu pour manifester contre le projet. Dans la dernière campagne électorale présidentielle, le positionnement des candidats vis-à-vis de ce projet a été un sujet central.

Conflits publics, discours, sémantique

Il est de plus en plus courant que les spécialistes des controverses sociales, des débats publics ou d'autres types de conflits apparentés, que ce soit par une sorte de nouveau *tournant linguistique* ou par la prise en compte des modalités de la publicisation des conflits, mettent le fait discursif au centre de leur démarche (Chateauraynaud 2011; Fourniau 2007; Gobille 2008; Malbois & Kaufmann 2015; Rennes 2013). Sans aller jusqu'à supposer que les conflits publics ne sont faits que de discours, il s'agit pour ces approches de reconnaître le rôle structurant des phénomènes langagiers. Parallèlement, les controverses, conflits et débats publics se sont constitués en problème empirique pour les sciences du langage, qui visent à saisir les aspects rhétorico/normatifs (Dascal 1998; Van Eemeren & Garssen 2008), argumentatifs (Amossy 2014), conversationnels (Roulet 1989) ou communicatifs (Charaudeau 2015)². Pour ces études, il s'agit la plupart du temps de comprendre les mécanismes des échanges polémiques (que l'on s'efforce de distinguer de la *dispute*, du *débat* face-à-face, de la *discussion* et d'autres interactions agonistiques).

2 Un point de vue très présent est sans doute celui de la vaste littérature s'occupant des procédures énonciatives, discursives et sémantiques qui sont à l'œuvre dans des contextes de polémique. Dans cette présentation très limitée, nous mentionnons seulement des travaux qui construisent un objet *controverse*, *polémique*, *conflit* etc. de sorte à en établir des principes de fonctionnement.

Or, bien que du point de vue des autres sciences humaines ou sociales souvent l'un des enjeux principaux des conflits publics soit déterminé par *ce qui peut être énoncé* à un moment donné de son évolution, peu nombreux sont les efforts de caractériser la *configuration sémantique* de ce type d'événement discursif. C'est la *Sémantique de la polémique* (Maingueneau 1983), qui inaugure le regard sur ce qui fait que des discours différents *fassent conflit*, en cherchant à déceler la « matrice sous-jacente » aux discours janséniste et humaniste dévot, dans leur imbrication contradictoire. On constate pourtant que depuis la parution de cet ouvrage, les tentatives pour avancer dans cette direction manquent. Ce travail s'inscrit donc dans un programme de recherche dont le point de départ est l'hypothèse que les conflits publics ont une structure sémantique, que j'appellerai leur « espace sémantique », et dont le but est de rendre lisible le conflit en s'intéressant au mode d'existence des entités, des relations et des opérations qui permettent de caractériser *l'organisation et le fonctionnement sémantiques* des conflits et controverses publics. Parmi ces éléments, les *positions* occupent une place centrale. C'est de ce type d'entité que je vais m'occuper dans ces lignes. L'espoir qui guide cette démarche est que la réflexion sur les aspects sémantiques des conflits publics fasse surgir quelques réponses à « la question de l'idéologie » dans ses rapports au discours.

Espace sémantique

Du point de vue discursif, et si on ne regarde, comme je le fais, que les discours publics écrits (tels que les articles de presse, les sites web des associations, les textes produits par l'État ou les avis des participants aux consultations publiques), un conflit est constitué d'une série de textes opérant sur un même « espace sémantique ». On pourrait croire que l'espace sémantique du conflit est fait de la somme des sens textuels de tous les textes qui opèrent sur un même conflit, mais cela aurait une conséquence descriptive assez néfaste : on lirait le conflit comme une juxtaposition d'îlots, comme une sorte d'archipel où chaque intervention est enfermée sur elle-même. Je proposerai au contraire de penser cet espace sémantique comme une entité extratextuelle unique où sont installées des possibilités discursives, et sur lesquelles les textes effectuent des opérations concomitantes ou concurrentielles.

L'intuition qui se trouve derrière l'idée d'« espace sémantique » n'est pas éloignée de celle qui préside les *formations discursives*, telles que conçues par (Foucault 1969) ou par (Pêcheux 1975). Il s'agit dans tous ces cas de sortir de l'hypothèse d'un *sens* dont l'origine ultime serait l'esprit prenant à sa charge la production d'un texte, qui en deviendrait le support. Les formations discursives rendent compte du fait que dans un contexte socio-historique déterminé, des conditionnements existent sur « ce qui peut et doit être dit », ou pour reprendre la formule de Deleuze lorsqu'il commente *L'Archéologie du savoir* : « une formation discursive est ce qui rend des énoncés énonçables » (Deleuze 1986). Or, malgré leurs similarités, les *formations discursives* de Foucault et de Pêcheux ne sont pas équivalentes. Ainsi, tandis que Foucault envisage la formation discursive dans une logique de régulation immanente, pour Pêcheux chaque formation discursive est indexée sur une formation idéologique, celle-ci étant, *in fine*, comme dans toute approche althussérienne, déterminée par l'état de la lutte de classes dans la conjoncture considérée. Laissons momentanément de côté la question de la causalité historique (le conflit vient-il déterminé entièrement par l'infrastructure ou bien le travail idéologique — sémantique — peut-il modifier la « réalité objective » des relations de production ? ou peut-être que les formations discursives ont-elles un fonctionnement entièrement immanent ?) pour

nous concentrer strictement sur le problème des entités sémantiques elles-mêmes. Il est clair que du point de vue de l'étude sémantique des conflits publics, la proposition de Pêcheux présente des avantages considérables par rapport à celle de Foucault. D'abord, elle s'intéresse d'emblée à des problèmes de sémantique, problèmes que Foucault ne fait qu'effleurer. Pêcheux conceptualise le problème des énonçables, propose des relations concrètes entre des entités sémantiques, considère des liens entre des formes linguistiques et des phénomènes de sens. Mais en plus, et surtout, alors que les formations discursives de Foucault sont des homogénéités sans dehors, celles de Pêcheux sont dans des tensions constitutives, et ne peuvent se concevoir indépendamment de leurs rapports problématiques avec d'autres formations discursives. La prise en compte du conflictuel en tant qu'élément structurant ces systèmes sémantiques que sont les formations discursives apparaît aussi dans l'analyse que Maingueneau propose de la polémique entre jansénistes et humanistes dévots du XVII^e siècle (Maingueneau *op.cit.*). Mais alors que dans cette première approche, Maingueneau décrivait la polémique comme un système à deux formations discursives conflictuelles, plus tard, il remplacera cette vision des choses : désormais pour cet auteur, la polémique est constituée d'une seule formation discursive structurant le conflit tout entier (Maingueneau 2011). Ce passage d'une hypothèse selon laquelle à chaque « positionnement » dans un conflit correspond une formation discursive, à une autre où le conflit pris globalement renvoie à un espace unique, hypothèse que je fais mienne, se justifie par plusieurs phénomènes, dont au premier chef le fait qu'une opération discursive peut avoir des effets sur l'ensemble du conflit. À première vue, l'approche de Pêcheux contient déjà la solution à ce problème : d'après celle-ci, les positionnements des acteurs ne sont pas des totalités homogènes indépendantes, comme semblent l'être les formations discursives foucauldienne. Les formations discursives sont en réalité des systèmes inconsistants, ouverts, hétérogènes, soumis aux lois d'un espace majeur : « l'interdiscours » (Courtine & Marandin 1981; Maldidier 1993; Pêcheux 1975). Il semble donc qu'il faudrait dire ici : l'espace sémantique du conflit est plus proche de l'idée d'interdiscours que de celle de formation discursive. Mais on rencontre de nouvelles difficultés.

La première est que l'on serait en train de faire violence à la théorie de l'interdiscours dans la mesure où elle est concomitante de la thèse de l'interpellation subjective, sans laquelle elle perd tout le sens que son auteur et ses défenseurs lui donnent : l'interdiscours n'est qu'un moment dans une théorie du sujet. La seconde est que l'interdiscours n'est pas censé être relatif à un conflit ponctuel, mais au conflit social-matrice qui est la lutte des classes.

Malgré ces différences, certains apports de Pêcheux vont dans le sens de la description sémantique telle qu'envisagée ici, telles la conception des entités sémantiques comme des énonçables, ainsi que de nombreux éléments relatifs aux relations sémantiques entre des énonçables³. De la notion de *formation discursive*, on gardera l'idée d'un extérieur au discours qui le domine — j'ajouterai *partiellement*, car le discours est une matérialité *agissante* et a donc la capacité de produire des effets sur cet extérieur sur lequel il intervient. Cet extérieur au discours est ce qui sera appelé « l'espace sémantique » du conflit.

Tant Foucault que Pêcheux ont noté dans des réflexions plus tardives que lors de leurs premières formulations, les formations discursives comportaient le défaut d'être rigides, immuables. Tel que beaucoup d'auteurs l'ont constaté (on peut penser à (Faye 1972), à (Krieg-Planque 2009) ou à (Guilhaumou 2006)), on ne peut pas faire l'impasse sur les événements *internes* au macro-événement discursif considéré (le conflit social pris sur le

3 Ce à quoi on ne prête en général pas beaucoup d'attention. Ce n'est pas le lieu de le faire ici mais je développe ce point dans un ouvrage en préparation.

long terme), sur les nouveautés incorporées et les abandons, sur les transformations du dicible et l'indicible, sur les trajectoires des entités énonçables. Ces événements, ces transformations, ces trajectoires, ne sont que le résultat des opérations effectuées par les textes opérant sur l'espace sémantique du conflit, qu'il faudra donc considérer comme étant à la fois l'espace des possibles et le terrain de travail des textes du conflit. L'ensemble des textes relatifs à un conflit doit être étudié comme « l'archive des coups portés »⁴ sur le conflit qui (ré)dessinent, à fur et à mesure de leur surgissement, l'espace des possibles discursifs. Il s'ensuit une conception du conflit social en tant que lutte (c'est-à-dire en tant que rencontre d'opérations concurrentielles) pour la configuration des puissances discursives structurant le conflit.

Accepter l'hypothèse d'un espace sémantique unique pour un conflit social, c'est accepter que dans un conflit social il n'y a pas de communication. Mais cette absence de communication ne dérive pas d'une incompréhension mutuelle, que relèvent entre autres Maingueneau avec sa notion d'« inter-incompréhension mutuelle » (Maingueneau 1983) ou Angenot dans son livre *Dialogues de sourds* (Angenot 2008). L'absence de communication dont il est question ici n'est pas la conséquence d'un problème dans le code, chaque acteur ayant « son propre langage » (et c'est cela — *grosso modo* — le problème qu'identifient Maingueneau et Angenot). Elle dérive plutôt du fait que les opérations effectuées par les discours ne visent pas un interlocuteur ou un auditoire, mais l'espace sémantique qui à la fois justifie, conditionne et constitue la cible du travail sémantique. C'est cet espace qu'il faut transformer ou conserver, c'est là que les relations entre les acteurs du conflit sont configurées.

Bien entendu, les conflits publics ne se réduisent pas à leurs aspects sémantiques. Cependant ce sont ceux-ci qui constituent la matrice de leur existence publique. Malgré cette mise en garde, on pourrait reprocher à cette approche qu'elle passe forcément à côté des lobbies ou autres acteurs qui ne se manifestent pas publiquement, qui agissent en coulisses, tout en ayant un impact effectif sur l'avancé dans la satisfaction des demandes concurrentielles. Mais en réalité le but de ce programme de recherche est très modeste : il n'aspire qu'à avoir une meilleure compréhension de l'existence publique des conflits, et non pas à dévoiler les mécanismes secrets des influences politiques.

Comment aborder cette configuration sémantique ? À en croire la presse, et les conceptualisations de certains spécialistes (voir par exemple (Amossy, *op.cit.*), les conflits publics se structureraient grâce à un régime binaire : on est pour ou contre un projet, on défend ou on attaque une cause, on propose une mesure ou on y résiste, et ainsi de suite. Chaque conflit comporterait ainsi invariablement deux camps se définissant, faute d'être internement homogènes, par une aversion mutuelle. Si la description sémantique des conflits prenait cette binarisation pour l'un de ses axiomes, elle trouverait sans doute son compte (car on ne trouve en général que ce que l'on cherche). Mais on peut agir autrement. Plutôt que de prendre comme point de départ aprioristique la bipartition de l'espace du conflit en deux « forces » opposées (ou bien, plus classiquement, comme deux « idéologies » ou « formations idéologiques » antagoniques) on peut chercher, dans les instances ponctuelles d'opération sur le conflit, les spécificités des relations conflictuelles locales. Pour arriver enfin, si jamais cela s'avérait être un résultat justifié, c'est-à-dire pour arriver, comme on dit, « éventuellement », à la conclusion d'une structure organisée par un clivage binaire. Une analyse sémantique ne peut que privilégier la description

4 Formule où l'on peut reconnaître, sous forme condensée, des thèses de Wittgenstein, de Foucault, de l'école de Pécheux et de la « balistique » de Chateauraynaud.

des multiplicités des points de conflit, qui sont de surcroît instables, quitte à donner par ailleurs — c'est son but aussi — les principes qui gouvernent les régularités⁵. C'est à cette condition que l'étude des conflits publics peut s'affranchir, dans son travail analytique, de l'emprise des processus d'homogénéisation journalistiques et politiques, que l'on doit plutôt traiter en tant qu'objets à décrire.

Acteurs

L'idée de *position* est intimement liée à celle d'*acteur* du conflit. Sur le plan sémantique (sans aborder donc les plans sociologique ou politique, et encore moins psychologique ou cognitif), les acteurs de conflit sont des entités qui occupent la place du locuteur de textes publics opérant sur le conflit. On peut voir par là que les objets à étudier ne sont pas des croyances des individus en chair et en os, mais bel et bien des entités d'ordre sémantique existant dans un espace qui s'impose aux individus, à l'image des autres « faits sociaux » (au sens le plus classique du terme), comme les religions ou les langues — bien que dans le cas des conflits, les opérations individuelles aient la possibilité de changer rapidement le cours des choses.

Positions : conjonction de trois dimensions

Dans cette optique, ce qui compte à l'heure d'établir ce qu'est une position dans un conflit public est la conjonction d'au moins trois dimensions. La première concerne la *productivité* des positions, c'est-à-dire l'idée que les discours de conflit exploitent des entités énonçables (des entités sémantiques) qui sont déjà installées en tant que positions ou qui sont installées en tant que positions par le texte qui les exploite. La deuxième dimension concerne la position en tant que *composante descriptive* de l'acteur : une position dit quelque chose de l'acteur qui l'assimile. La troisième dimension prend en compte le fait que l'espace sémantique du conflit est un terrain de travail et non pas un réservoir où les acteurs « piochent » leurs idées, et conçoit donc les positions comme *le résultat d'opérations effectuées par les textes*. Abordons ces dimensions une à une.

Première dimension : productivité

Commençons par la première dimension, celle qui prend en compte la *productivité* de la position, à partir de ce fragment d'un communiqué de presse d'un groupement de syndicats agricoles, la Fédération des acteurs ruraux (FAR) (conflit sur le retour du loup) — ce sont les premières lignes du communiqué :

1 - Face à l'expansion continue du territoire du loup, à la multiplication du nombre d'attaques et de victimes dans toute la France, à l'inefficacité des mesures de protection et de régulation de l'espèce mises en place par les services de l'État, nous profitons du Salon International de l'Agriculture *pour exprimer notre impossibilité à continuer d'élever nos animaux dans cette situation.*⁶

5 On reconnaîtra sans doute ici l'influence de Foucault de l'*Histoire de la sexualité* (Foucault 1976). Mais on s'apercevra également que l'idées des multiplicités comme objet de la description nécessite d'être poussée à l'extrême par une sémantique. Si pour Foucault les « points » sont des rapports de force ancrés dans des dispositifs historiquement situés mais à portée très large (par ex. le mariage, la confession), pour la sémantique ce sont des relations entre des énonçables qui pourraient éventuellement n'être mis en discours qu'une fois.

6 <federationdesacteursruraux.blogspot.fr>, 21 février 2014.

Parmi les différentes opérations accomplies par le segment souligné, il y en a une qui porte sur une entité sémantique construisant une *présence de loups rendant impossible l'activité d'élevage*. Cette entité sémantique est une puissance de parole, un point d'engendrement de discours, que ce texte met en production.

Concept

Cette caractérisation de la position en tant que puissance de parole reprend en partie ce que Carel appelle, dans sa Théorie des Blocs Sémantiques (Carel 1992, 2011a) — dans laquelle Carel radicalise les principes de l'Argumentation Dans la Langue à partir d'une critique de la Théorie des Topoi (Ducrot 1988) — les « aspects argumentatifs ». Un aspect argumentatif est un moule sémantique, moule structuré par une interdépendance sémantique entre deux termes. Il y a dans cette théorie deux sortes d'interdépendance sémantique fondamentales, les interdépendances « normative » et « transgressive ». L'interdépendance normative est celle qui s'exprime en français par les conjonctions *donc*, *parce que*, ou *si* conditionnel, elle est notée par les lettres DC, qui rappellent *donc*. L'interdépendance transgressive s'exprime par *pourtant*, *bien que* ou même *si*. On l'identifie dans la notation par les lettres PT, pour rappeler *pourtant*. Ces deux types de moules discursifs permettent à Carel de décrire aussi bien la signification lexicale que le sens des énoncés dans l'horizon sémantique du texte. Mais il nous faut isoler, pour mieux l'appréhender, le mode d'existence de ces entités lorsqu'on les considère en dehors de la langue et en dehors des textes. On appellera *concept* tout aspect argumentatif considéré en tant qu'élément d'un espace sémantique, et tel qu'on le verra, les positions dans l'espace sémantique d'un conflit social sont (en partie) des concepts (*en partie* parce qu'une position est un concept accompagné d'autres choses).

Nota Bene. Cette dénomination de concept ne doit pas faire penser qu'il y a des éléments communs entre l'entité que désigne cette dénomination et les « concepts » des théories cognitives ou de la philosophie analytique. Tout particulièrement, les concepts, tels qu'ils sont conçus ici, ne sont ni des catégories extensionnelles ni ne sont compositionnels. La dénomination se justifie néanmoins par une lecture critique du concept de « concept » adopté par ces traditions (A Lescano 2015).

Ces remarques permettent de dire que le texte cité (dans son segment final) opère sur le concept (2), en le mettant en production :

2 - [loup DC NEG-élevage]

(2) étant une interdépendance normative entre les termes *loup* et *élevage*, et existant dans l'espace sémantique du conflit sur le loup en tant que moule sémantique capable d'engendrer des discours comme celui du segment final de (1), mais aussi d'autres comme *s'il y a des loups, l'élevage est impossible* ou *ici on ne peut pas élever des brebis correctement parce qu'il y a des loups*.

Artefact

Tout discours engendré à partir du moule de la *présence de loups rendant impossible l'activité d'élevage* est une mise en production de ce même concept (2). Il est possible

que l'on ait l'impression qu'un concept est une opinion, une croyance. Mais un concept n'est ni l'une ni l'autre : un concept, insistons sur ce point, est un moule sémantique à partir duquel des énoncés vont pouvoir être proférés, en d'autres termes, c'est un artefact de production de discours. Et en tant qu'artefact, il fera l'objet d'interventions (il faut l'installer pour qu'il fonctionne, on peut essayer de le rendre plus ou moins productif, on peut le modifier, par exemple en le connectant à d'autres artefacts...). Il semble difficile d'imaginer une théorie de la cognition qui accepte qu'un artefact-moule fasse l'objet d'une attitude propositionnelle (comme *croire*), place qui est réservée pour des représentations du monde (comme *Paris est la capitale de la France* ou *Les élèves blancs sont plus performants que les élèves noirs*), or c'est celle-là la structure cognitive que l'on prête à la « croyance ».

Une position contient donc un concept, c'est-à-dire un artefact de production de discours. Voilà pour la première dimension.

Deuxième dimension : description

Il faut bien reconnaître qu'en mettant en production le concept [loup DC NEG élevage], et en le faisant de la manière dont il le fait, ce communiqué de presse caractérise l'acteur FAR comme étant susceptible de produire de nouveaux discours mettant en production ce même concept. On voit qu'il s'agit là d'une sorte de description de l'acteur, c'est-à-dire de l'entité qui occupe l'emplacement de locuteur du texte effectuant l'opération. Mais cette description, qui se sert d'une puissance discursive, on l'a déjà avancé, n'est pas telle qu'une croyance est attribuée à un individu ou à un groupe. Pour la définir, il est utile de se servir de la distinction que propose Carel entre deux types de description du locuteur : la description *oratoire* et la description *délocutive* (Carel, à paraître). La description oratoire est produite par défaut, par tout énoncé, elle prend en compte la modalité énonciative par laquelle le contenu sémantique — dans l'optique de Carel — est inséré dans le discours. Ainsi une modalité factuelle (pensons au segment *face à l'expansion continue du territoire du loup...* du communiqué de la FAR) décrit oratoirement le locuteur, par exemple, comme sensible aux faits, alors qu'une modalité énonciative « engageante », c'est-à-dire qui caractérise le rapport entre le locuteur et le contenu comme un rapport d'engagement (comme lorsqu'on dit *je trouve que...*), décrit oratoirement le locuteur comme franc, honnête, direct⁷. Si la description oratoire est engendrée, pour ainsi dire, « par défaut », donc par tout énoncé, la description délocutive, elle, est en revanche dépendante d'une modalité énonciative particulière, à savoir la modalité engageante. Cette modalité produit une description du locuteur non pas seulement à partir de la modalité énonciative employée (c'est là la description oratoire), mais aussi par le contenu qui est mis en discours — ce sont toujours les termes de Carel. Par exemple, dans (3), qui est un fragment d'un communiqué de presse des Jeunes Agriculteurs (conflit sur le loup) :

3 - Nous refusons que nos animaux soient sacrifiés et demandons purement et simplement l'extermination du loup sur notre territoire.⁸

7 Pour les lecteurs familiarisés avec la Théorie argumentative de la polyphonie, on peut préciser qu'il s'agit respectivement du « mode du trouvé » et du « mode du conçu » (Carel 2011b).

8 <www.jeunesagriculteurs43.com>, 16 octobre 2014.

l'acteur qui occupe la place de locuteur n'est pas seulement décrit oratoirement comme franc ou honnête, mais aussi comme étant susceptible de produire à nouveau des discours où est défendue *l'extermination du loup en tant qu'être sacrificateur de nos animaux*. Le concept sur lequel opère le discours, que l'on peut noter ainsi :

4 - [le loup sacrifie nos animaux DC il faut exterminer le loup]

donne à voir une certaine image de l'acteur qui porte la responsabilité de l'opération. Certains aspects de la description délocutive devront être précisés en étudiant la troisième dimension des positions.

Troisième dimension : opérations

La troisième dimension concerne l'idée que l'espace sémantique du conflit est le terrain de travail pour les textes du conflit, ce qui amène à voir les positions des acteurs comme le résultat d'opérations précises. On présentera sommairement les trois opérations principales par lesquelles les concepts sont assimilés en tant que positions d'acteur : l'investissement, le combat et la naturalisation.

De sorte à porter l'attention sur le rôle des opérations dans la construction des positions dans un conflit, le lecteur est prié d'imaginer que dans un conflit social il y a juste trois types d'énoncés : ceux qui effectuent respectivement les opérations d'*investissement*, de *combat* et de *naturalisation* — leurs définition nécessitant de faire appel à des aspects techniques qui seront introduits plus bas, on se contentera pour l'instant des idées intuitives qui émergent de leurs dénominations et de quelques exemples schématiques :

L'opération d'**investissement** est accomplie par des énoncés comprenant des expressions du type *pour nous p, nous revendiquons p, nous exigeons / demandons p...* :

5 - Cette situation est inacceptable ! La FDSEA et les JA avaient prévenu à plusieurs reprises : les éleveurs de Haute-Loire ne toléreront pas le loup ! L'activité d'élevage est clairement incompatible avec la présence du loup. *Nous refusons que nos animaux soient sacrifiés et demandons purement et simplement l'extermination du loup sur notre territoire.* (Jeunes Agricoles)

Le terme *investissement* prétend récupérer le sens actif qu'il a dans une expression comme *l'armée a investi l'une des bases des rebelles*, il faut l'entendre donc comme une forme de « prise ». Ce choix aspire à marquer une forte distance avec les conceptions qui voient dans ce type d'énoncés des traces de *l'expression de la subjectivité*.

L'opération de **combat** est accomplie à l'aide structures comme : *nous sommes contre p, non, a n'est pas b, il est faux que p...* :

6 - Non, le loup n'est pas une espèce rare et menacée. (Fédération des acteurs ruraux)

L'opération de **naturalisation** peut être effectuée par des énoncés de la forme *a est b*, des tournures comme *face à p*, des énoncés au futur simple... :

7 - L'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes contribuera à la dynamisation des économies régionales. (Chambre de commerce et d'industrie de Nantes)

Admettons que les énoncés (5), (6) et (7) opèrent respectivement sur ces concepts :

8 - [le loup est incompatible avec l'élevage DC exterminer le loup]

9 - [le loup est rare DC protéger le loup]

10 - [aéroport à NDDL DC dynamisation des économies régionales]

Que font ces opérations (d'investissement, de combat et de naturalisation) ? Plusieurs choses. D'abord, elles agissent sur ces dimensions qui sont la productivité et la description délocutive. C'est-à-dire que premièrement, elles *mettent en production* le concept (même le combat d'une position met en production le concept attaqué), et que secondement, elles *décrivent délocutivement* l'acteur qui les porte en le montrant comme susceptible de produire des discours engendrés à partir de ce concept. Mais on a là un point problématique. Et cela à plusieurs titres.

Description délocutive, premier problème

Le premier problème que l'on doit résoudre est que les trois opérations ne produisent pas le même type de description délocutive. Prenons d'abord les descriptions que produisent l'investissement et le combat. On peut supposer qu'investir un concept, c'est se construire publiquement comme étant susceptible de produire d'autres discours engendrés par le même concept. Le syndicat Jeunes Agriculteurs se donne à voir comme producteur potentiel de discours du type *nous souhaitons pouvoir abattre les loups parce qu'ils nous empêchent d'élever les moutons dans de bonnes conditions*, c'est-à-dire des discours qui matérialisent le concept (8). Mais pour le cas du combat, il faut dire plutôt que l'opération construit cet acteur comme étant susceptible de produire des discours qui *rejetent* le concept. Donc, on ne peut pas affirmer que la description délocutive n'est donnée *que* par le concept, sans prendre en compte l'opération qui l'atteint. Pour ne pas tomber dans cette erreur il faut préciser que :

1. lorsqu'on parle de *position*, on ne parle pas d'un concept pris dans l'absolu, mais d'un concept *plus un paramètre*, à savoir son « statut » de concept investi, combattu ou naturalisé.

2. que la description délocutive est engendrée non pas à partir du concept, mais à partir du concept plus son statut, c'est-à-dire qu'elle est engendrée à partir de la position *et non pas du* concept. De sorte que ce sont les positions (11) à (13) qui décrivent délocutivement les acteurs :

11 - <[le loup est incompatible avec l'élevage DC exterminer le loup], investi>

12 - <[le loup est rare DC protéger le loup], combattu>

13 - <[aéroport à NDDL DC dynamisation des économies régionales], naturalisé>

Autrement dit, par l'opération d'investissement effectuée par le texte (5), l'acteur *Jeunes agriculteurs* est décrit à partir de la position (11), c'est-à-dire comme étant susceptible de produire des discours positivement engageants sur l'extermination du loup à cause de

son incompatibilité avec l'élevage. L'opération de combat effectuée par le texte (6) fait en sorte que désormais l'acteur FAR apparaît dans ce conflit comme étant susceptible de produire des discours *rejetant* une protection du loup découlant de sa rareté. Et l'opération de naturalisation effectuée par le texte (7) décrit la Chambre d'industrie de Nantes comme susceptible de factueliser la construction de l'aéroport de NDDL en tant que manière de dynamiser les économies régionales. Pour résumer la formulation très lourde « l'opération décrit délocutivement l'acteur comme susceptible de produire des discours...etc. », on dira qu'une opération *assimile* telle position à tel acteur. Toute opération (d'investissement, de combat ou de naturalisation) assimile à l'acteur la position qui résulte de cette opération, c'est-à-dire que la position devient une composante délocutive de l'acteur.

Description délocutive, second problème

Le second problème que l'on doit aborder est que si l'on peut admettre que dans d'autres types de textes, seule la modalité énonciative engageante décrit délocutivement le locuteur, dans le cas des discours s'indexant sur des conflits, ce phénomène se généralise. On vient de le suggérer pour (12) et (13). Prenons maintenant, pour le voir plus clairement, l'énoncé (14), issu d'une allocution de Christian Estrosi, maire de Nice, et l'un des acteurs les plus visibles dans ce conflit :

14 - En 1992, le loup a été réintroduit artificiellement par des fonctionnaires de l'État et par des gardes du parc du Mercantour.

Cet énoncé opère sur l'espace du conflit pour assimiler — nous simplifions — la position (15) à l'acteur C. Estrosi :

15 - <[NEG venu naturellement PT être là], naturalisé>⁹

qui naturalise la présence du loup en tant que bizarrerie non déterminée par la nature. Cet énoncé, tout factuelisant qu'il soit, situe Estrosi au centre de l'arène du conflit du loup comme le porte-drapeau de la thèse de la réintroduction artificielle, il décrit donc cet acteur délocutivement, malgré la modalité énonciative factuelisante, bien qu'il s'agisse donc d'une opération de naturalisation. À partir de l'apparition de cet énoncé, cet acteur *est* donc, en partie, la possibilité de l'engendrement de ce type de parole.

Événement sémantique

Ouvrons une parenthèse, profitant de cet exemple, pour signaler que certains textes font bien plus que de mettre en production des concepts et décrire des acteurs : ils produisent « une percée », ils modifient la configuration du conflit. L'une des modifications possibles a lieu lorsqu'un texte installe des positions avec une telle efficacité qu'ils deviennent de véritables foyers de propagation discursive¹⁰. Avant la publication des propos d'Estrosi dans des organes de presse, le récit selon lequel le loup était revenu en

9 La répétition « naturellement » / « naturalisée » n'est qu'une fâcheuse coïncidence.

10 C'est avec les outils de la sociologie argumentative (Chateauraynaud 2011) qu'il faut étudier les conditions de cette efficacité. Une sémantique peut la constater, en étudiant les composantes et les ressorts discursifs, fournir les notions de sa conceptualisation.

France en traversant les Alpes depuis l'Italie était d'une banalité telle qu'il était inutile de prendre des distances ou d'évoquer une possible dispute sur ce point-là (alors même que le concept était en réalité déjà installé dans l'espace sémantique du conflit mais avec un degré d'existence minimal). Mais une fois ces déclarations parues dans les journaux nationaux, ce récit concurrent acquiert un statut central et est combattu avec force. Le récit « officiel » est toujours naturalisé par certains (dont l'État), mais globalement sa place hégémonique est bien amoindrie. Souvent on présente les deux versions concurrentes, et dans tous les cas la visibilité du récit alternatif devient tout simplement énorme. Après ces propos, l'espace sémantique du conflit n'est plus le même. Les déclarations d'Estrosi ont produit un événement sémantique. Ce sont là des phénomènes étudiés du point de vue sociologique par Chateauraynaud, et qui ont un substrat sémantique à explorer.

Zones de parole convergentes et divergentes

Il faut préciser encore les conséquences des opérations, qui ne sont pas épuisées par la mise en production du concept et la description délocutive de l'acteur porteur de l'opération. C'est la *place que l'énoncé réserve à l'Autre* que l'on doit intégrer. Il y a un certain consensus sur le fait que ce qu'on appelle « l'identité » d'un acteur public, ne se réduit pas à des éléments positifs, disons, pour aller vite, sa « doctrine », mais qu'il faut y intégrer aussi ce qui est rejeté (et ce consensus va au-delà des analystes de discours, car c'est une idée courante en sociologie des actions sociales ou des controverses). Donc, d'après cette idée admise par tous, on doit inclure dans l'identité de l'acteur, on dira « dans son positionnement » (Maingueneau 2004), les concepts combattus par cet acteur. Cela découle directement de tout ce que l'on vient de dire. Mais il y a plus que ça. Ce *négatif* de l'acteur ne se réduit pas aux puissances discursives à partir desquelles l'acteur est censé produire des discours de rejet (i.e. les concepts combattus). Il faut y inclure aussi les *zones de divergence* que son discours admet. Car autrement le conflit serait parfaitement autocentré. L'idée est donc la suivante. Lorsqu'un texte effectue une opération d'investissement sur un concept, la position résultante, tel qu'on l'a vu, décrit délocutivement l'acteur qui l'assimile. Mais une autre description délocutive surgit simultanément, pour le même concept, cette fois avec le statut inverse, c'est-à-dire celui de concept *combattu*. Cette position décrit délocutivement ce qu'on peut appeler avec Latour (1992) le *contre-acteur*, qui n'est personne en particulier. Dans ce cas, la position n'est pas *assimilée* à un acteur singulier, mais concerne plutôt *tout acteur se situant dans cette zone de parole*, celle qui est déterminée par la position combattue. De sorte que l'énoncé (5) (*nous demandons purement et simplement l'extermination du loup sur notre territoire*) construit une *zone de parole divergente* caractérisée par la position :

16 - <[le loup est incompatible avec l'élevage DC exterminer le loup], combattu>

Il en va inversement lors du combat d'un concept. Un énoncé effectuant une opération de combat, non seulement produit une description délocutive de l'acteur qui la porte, le rendant susceptible de produire de nouveaux discours combattant tel concept, mais elle fait émerger aussi une autre description qui correspondrait à celle du « contre-acteur », qui resterait décrit par la position qui contient le même concept mais cette fois, étant *investi*. Ainsi le texte (6) (*Non, le loup n'est pas une espèce rare et menacée*) construit une zone de parole divergente déterminée par la position :

17 - <[le loup est rare DC protéger le loup], investi>

Affirmation polémique ?

On pourrait voir ici une sorte d'ampliation de la « négation polémique » de Ducrot (1984)¹¹. Ce que l'on serait en train de dire pourrait se résumer en l'idée qu'en contexte conflictuel, non seulement les négations, mais en plus toute affirmation engagée, seraient polémiques, car quelque part ce que font les négations polémiques, c'est mettre en place une zone de divergence. C'est en partie vrai. Il faudrait juste préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une mise en scène de voix avec lesquelles le locuteur maintiendrait des rapports contradictoires (prise en charge, refus) mais plutôt des opérations portant sur des possibilités de dire dans un espace sémantique donné. L'énoncé (5), par exemple, (pour rappel : *nous demandons purement et simplement l'extermination du loup sur notre territoire*) opère en produisant une description délocutive de l'acteur Jeunes Agriculteurs selon laquelle il est *susceptible de produire des discours investissant l'extermination du loup car incompatible avec l'élevage*) mais aussi une zone de divergence vis-à-vis de ce type de discours, déterminée cette fois par le combat de ce même concept. Il ne s'agit donc pas d'un adversaire concret ni d'une « voix » que l'on convoque pour la réfuter, mais de l'installation ou le renforcement d'une *zone de parole divergente* déterminée par l'inversion du concept investi — par ex. la position (16) <[le loup est incompatible avec l'élevage DC exterminer le loup], combattu> par rapport à (11) <[le loup est incompatible avec l'élevage DC exterminer le loup], investi>. De sorte que toute assimilation de cette dernière, aura déjà été préfigurée comme divergente vis-à-vis de l'acteur « Jeunes Agriculteurs », de même que par cette opération toute assimilation préalable de (16) est réactualisée dans sa divergence. Si l'assimilation d'une position constituée d'un concept investi ou combattu entraîne l'installation ou le renforcement d'une zone de parole divergente, elle en fait de même vis-à-vis d'une *zone de parole convergente*, c'est-à-dire qu'elle crée les conditions pour une convergence *de fait* avec d'autres acteurs assimilant dans le passé, au même moment (dans la même phase du conflit), ou dans le futur, la même position.

C'est peut-être sur ce point qu'apparaît avec toute sa force la superficialité de l'idée de communication : c'est avant même toute interaction, avant toute désignation d'alliés et d'adversaires, que le discours qui investit ou qui combat un concept construit des zones de convergence et de divergence. Chaque investissement, chaque combat, préfigure les conditions de l'articulation et de la concurrence. Lorsqu'un discours effectue une opération d'investissement, il distribue les acteurs passés, présents ou à venir en concurrents et convergents, respectivement, selon qu'ils combattent ou investissent le concept sur lequel porte l'opération. Inversement, une fois opéré un combat, tout acteur défendant le concept combattu tombera de ce fait même dans la catégorie d'adversaire de l'acteur signataire, de même que tout acteur combattant ce même concept convergera *de fait* avec ce même acteur. Mais cette distribution n'a pas lieu comme une assignation de rôles ou comme un étiquetage individuel de chaque acteur. Les opérations d'investissement et de combat dessinent chacune deux zones complémentaires dont l'occupation éventuelle « vaut » l'appartenance (temporaire ou définitive) au camp des acteurs concurrents ou des alliés, en ce qui concerne la position issue de l'opération. On voit que ce qui est mis en avant par des positions conçues en tant que zones de parole, c'est la possibilité de relations de

11 (Danon-Boileau 1987) parle d'« affirmation polémique » dans ce sens.

convergence et de divergence *de facto* et ponctuelles, qui ne deviennent *globales* que par la constatation de leur somme, par la particulière saillance d'une position donnée (cf. plus bas les *concepts pilotes*) ou bien entendu par l'articulation ou la lutte explicites (*de dicto*) entre acteurs.

Naturalisation et mise en tort

Occupons-nous maintenant de la spécificité de l'opération de naturalisation. L'opération de naturalisation a des liens de proximité avec le *préconstruit* d'Henry (*op.cit.*) et de Pêcheux, comme avec le *présupposé*, tel que conçu par (Ducrot 1972). Il y a une forte ambiguïté dans le terme *préconstruit* : tantôt propriété des entités sémantiques d'être perçues comme allant de soi alors qu'elles sont produites à l'extérieur des sujets (dans l'interdiscours) ; tantôt effet de sens, surgissant par des procédures syntaxiques telles que la proposition relative. L'opération de naturalisation, quant à elle, est bien une *opération* : elle est définie par le fait qu'elle *naturalise*, c'est-à-dire qu'elle montre comme étant indépendante de toute discussion, de toute prise de position, l'entité sémantique sur laquelle elle porte. Ducrot redéfinit le terme classique de présupposé d'une manière semblable : c'est l'entité sémantique sur laquelle porte, dans le discours, une procédure syntaxique ou lexicale, la soustrayant de la discussion, et qui a en outre la propriété formelle de maintenir ce statut en cas de transformation négative ou interrogative d'une phrase déclarative. La spécificité de l'opération de naturalisation vis-à-vis de la présupposition est qu'elle n'est pas liée au critère formel du maintien dans des transformations syntaxiques, n'en gardant que la propriété que Ducrot appellerait « rhétorique » ou relevant d'une « déontologie linguistique », c'est-à-dire la monstration d'une entité sémantique comme étant soustraite à toute discussion. De ce fait, on peut dire que la présupposition est l'une des manifestations possibles de la naturalisation. L'affirmation au passé simple (*Napoléon fut sacré empereur en 1804*), par exemple, naturalise l'entité affirmée sans la présupposer pour autant.

L'opération de naturalisation, tel qu'on l'a vu, tout comme les autres types d'opérations, produisent une description délocutive de l'acteur qui occupe l'emplacement de « locuteur » du texte qui les porte. Mais elle ne produit pas pour autant une paire de zones de parole de convergence et de divergence. Elle ne construit pas de clivage, de conflit — alors même que — comme le montre l'exemple (14) — elle peut contrer une position bien précise. Mais si elle ne produit pas de clivage, son caractère monolithique produit en revanche un effet plus violent, car elle établit le langage en dehors duquel ce que l'on dit n'est que du bruit, en dehors duquel on sera systématiquement *en tort*. Autrement dit, énoncer un « fait », dans un discours de conflit, c'est *mettre en tort*, par une sorte de tour de force, la parole concurrente. C'est exclure l'adversaire bien plus radicalement qu'en le situant dans une zone de divergence. L'Autre *mis en tort* devient porteur d'un point de vue absurde, réfractaire en somme non pas à un ou des acteurs ou des points de vue concrets, mais à la réalité elle-même.

Ces idées ne sont pas nouvelles. Elles invoquent librement certaines propositions de Lyotard et de Rancière (Lyotard 1983; Rancière 1995), et sont souvent appliquées en employant d'autres termes. Ainsi, on peut résumer la thèse centrale de (Raiter 1999) en disant que le discours de gauche argentin n'a pas été suffisamment efficace car il s'est situé dans la zone de divergence de ce que Raiter appelle « le discours dominant », au lieu

de le mettre en tort. Ou encore l'analyse que propose l'économiste F. Lordon¹² des médias français *mainstream*, qui, réduite à sa plus petite expression, pourrait se formuler ainsi : la plupart des médias français situent l'extrême droite dans une zone de divergence, alors qu'ils mettent en tort l'extrême gauche, et cela avant même qu'ils se prononcent explicitement sur l'extrême droite ou l'extrême gauche.

L'opération de naturalisation a une incidence cruciale dans la configuration sémantique du conflit, étant donné que lorsqu'elle est effectuée par des discours d'État elle apporte un déséquilibre substantiel aux relations entre les acteurs. Ce déséquilibre est relié à la domination d'un acteur ou groupe d'acteurs sur d'autres, domination vis-à-vis de la possibilité que l'arbitre du conflit, c'est-à-dire l'État, construise « le Réel » en se plaçant sur ses zones de convergence plutôt que dans ses zones de divergence. On pourrait croire que dans un conflit social, l'acteur ou le groupe d'acteurs qui obtient concrètement la satisfaction de ses demandes, occupe la position d'acteur ou groupe *dominant*. Or l'État peut satisfaire aujourd'hui une demande spécifique, mais si le Réel est dans l'autre camp, la « victoire » restera bien fragile. Soit le « Réel-d'État » l'ensemble de concepts naturalisés par le discours d'État. Lorsque l'État naturalise un concept investi ou naturalisé par ailleurs par un acteur, cet acteur est désormais dépositaire, pour cette position précise, du « Réel-d'État ». Cet acteur se trouve désormais dans une relation de domination vis-à-vis des acteurs occupant la zone de divergence correspondante (si l'acteur investit le concept) comme, bien entendu, vis-à-vis de ceux qui sont *mis en tort* (si le concept est naturalisé par l'acteur). Dans les conflits où l'État occupe le rôle de l'arbitre, étudier les relations de domination revient à observer en détail, à l'échelle des positions ponctuelles, la distribution du Réel effectuée par l'État. Il convient donc d'adopter une sorte de combinaison entre les postures de Latour (il faut suivre les acteurs au plus près) et de Chateauraynaud (la centralité des arguments, *i.e.* nos concepts, dans l'étude des conflits), tout en les réinterprétant : pour étudier les relations de domination, il faut suivre les concepts au plus près. On peut le voir dans le conflit sur l'aéroport. Rappelons qu'un référendum a donné raison aux défenseurs de l'aéroport, alors que les opposants contestent la légitimité du scrutin, surtout à cause du choix de la délimitation du territoire dont les habitants ont été consultés. Le concept [l'aéroport de NDDL est voulu par le peuple DC il faut le faire], qui est naturalisé par le discours de l'État à chaque fois qu'est cité le résultat positif du référendum, est un concept également naturalisé par les associations de défense de ce projet, mais qui est combattu par les opposants de l'aéroport. Sur ce point, l'État situe le Réel du côté des défenseurs de l'aéroport. Mais l'État naturalise aussi des concepts assimilés positivement par les opposants à l'aéroport : c'est le cas de [nature DC protéger], naturalisé par l'État et investi par les opposants à l'aéroport les plus fervents. On peut juger que les mesures prises pour protéger l'environnement sont insuffisantes, mais dans le discours d'État, l'environnement doit être protégé. Sur cette position, ce sont les opposants à l'aéroport qui deviennent possesseurs du Réel.

Les positions prises en tant que zones de convergence, de divergence et de tort, et en tant que siège des relations ponctuelles de domination, dépendent de l'adoption d'un point de vue du conflit en tant qu'organisation de contraintes portant vers l'avant. Étudier cette dimension ne réfère pas à la saisie des aspects diachroniques du conflit (qu'il faut aussi aborder, mais en se servant d'autres outils, par exemple en étudiant les *trajectoires* des positions), mais à la capacité de la description à établir dans quelle mesure l'armature

12 « Politique post-vérité ou journalisme post-politique ? », Les blogs du Diplo, 22/11/2016.

sémantique du conflit est une configuration de puissances, c'est-à-dire dans quelle mesure elle préfigure la suite du conflit. La description délocutive occupe une place centrale dans cette ligne de travail.

Description délocutive et interpellation subjective

En tant que dispositif constituant ce qu'est l'acteur dans un conflit, la description délocutive peut passer pour entrer en concurrence avec l'*interpellation subjective* propre à l'école althussérienne/pêcheuxienne. Du point de vue de cette école, cette vision des acteurs serait au mieux naïve, au pire empiriquement fautive, étant donné qu'elle ne prendrait en compte que les actions conscientes, volontaires, des individus, alors que l'essentiel serait inconscient, et surtout que ce seraient les configurations idéologiques qui constituent les sujets et non pas l'inverse. Il me semble cependant qu'il n'y a pas de véritable concurrence.

Il n'y a aucune hypothèse dans les propositions présentées dans ces lignes qui touche aux mécanismes psychologiques (ni socio-psychologiques) par lesquels les individus deviennent des sujets. Elles essaient en revanche d'éclairer le fonctionnement d'une macro-entité extra-individuelle et extra-textuelle, l'espace sémantique des conflits. Les opérations qui portent sur celle-ci ne sont pas définies en fonction de l'intentionnalité des individus qui les effectuent (et donc la critique sur la non prise en compte de leur caractère inconscient ne serait pas pertinente), mais en fonction des propriétés sémantiques des énoncés et des textes. Dira-t-on encore, dans la même optique, que les propriétés sémantiques des matérialités discursives sont insaisissables. Tout dépend, je répondrais, de ce qu'on entend par propriété sémantique. Ce travail se fonde sur l'idée que les effets des énoncés sur la configuration du conflit, bien que non nécessairement explicites, sont bien repérables. Un individu peut agir contre son gré, en obéissant à des ordres, en luttant contre ou en libérant ses pulsions inconscientes, tout ce qui reste dans le conflit, c'est la matérialité discursive agissant dans une arène publique. Les théories non subjectives du sujet cherchent à déterminer les processus par lesquels les êtres tout court deviennent des êtres sociaux en prenant comme support de leurs réflexions la circulation de matérialités discursives. Celle qui est présentée ici s'arrête aux rapports entre la configuration sémantique d'une lutte spécifique et les matérialités *surgissant au nom de / agissant sur* cette lutte et ne cherche pas à remonter jusqu'aux esprits — car je crois, il est vrai, que continuer le chemin jusqu'aux esprits n'apporterait plus grande chose à la description du fonctionnement sémantique du conflit social. Les individus du monde et les groupes sociaux ne devenons acteurs qu'en agissant sur des espaces sémantiques, ce qui exige que ces actions soient en partie conditionnées par ces configurations tout en laissant ouverte la possibilité que l'on fasse surgir des événements inédits, c'est-à-dire qu'on intervienne avec une efficace telle qui permette de modifier le degré de productivité ou d'intensité de certaines positions ou bien d'en introduire des nouvelles, de sorte à transformer en dernière instance les relations de domination. Mais cela n'exige pas que l'on conçoive « la question idéologique » comme greffée à une théorie du sujet — car l'individu se situe bien en aval (ou en amont) de ce processus. Au contraire, l'exigence est de construire une théorie des espaces d'action collective indépendamment des considérations psychologiques.

Après avoir parlé de demandes, de positions, peut-on défendre la cohérence de ces dispositifs dans une approche « sans sujet » ? N'est-on pas en train d'escamoter le sujet

alors qu'il pointe son nez partout ? En un mot, peut-on vraiment se passer de sujet ? Une réponse négative à cette question passerait à côté du fait que c'est dans des relations sémantiques que sont constituées les formes qu'ont les « acteurs » du conflit. Le terme « acteur » est un raccourci pour une configuration conceptuelle (instable), discursivement constituée, à l'existence délocutive, susceptible donc d'occuper la place de locuteur ouverte par des textes de conflit, soumise à des rapports de domination, et sur laquelle agissent des matérialités discursives. Il n'y a pas d'acteur sans la prise en compte de ces éléments. Les préoccupations psychologiques — sur ce point il faut suivre les classiques — n'expliquent pas les phénomènes sociaux.

Si l'on devait dresser un bilan de ce qui vient d'être présenté, il faudrait dire que les positions sont des artefacts de production de discours paramétrés par un statut relatif au type de description délocutive des acteurs qui les assimilent, définissant des espaces complémentaires de convergence et de divergence pour les discours déjà-là ou à venir, ou bien mettant en tort toute parole réfractaire par l'installation d'un langage sans dehors, et étant le siège de relations de domination.

Relations entre positions

Tout ce qui précède n'est que le point de départ de la réflexion sur la configuration de l'espace sémantique des conflits. Il y a des questions qui s'imposent, mais qu'on ne fera que mentionner en suggérant les lignes suivies actuellement pour y répondre. La première : comment se fait-il que par des opérations ponctuelles et fragmentaires sur des concepts isolés, on parvienne à produire un « effet d'identité » propre à un acteur et même un « effet d'idéologie » transversal à tout un ensemble d'acteurs effectuant chacun des opérations isolées ? Une partie de la réponse à cette question se trouve dans les relations sémantiques qui peuvent s'établir entre des positions, et qui les relient pour former des « positionnements ». A une phase donnée d'un conflit, assimiler une position, revient *de ce fait même* à en assimiler une autre. On devine bien que cette réponse à la question sur les totalités aspire à se passer des notions d'identité et d'idéologie, à partir d'une vision de l'acteur en tant que réseau (mais pas en tant que graphe) de puissances discursives obtenues par des opérations locales plus ou moins efficaces. Un « effet de totalisation » (Laclau 2005) (et donc un effet d'idéologie ou d'identité) peut certes émerger, mais il est obtenu par l'intensification des liens sémantiques entre des positions grâce à des opérations concrètes, plutôt que par l'expression d'essences réifiées dans la structure économique ou les esprits individuels.

Une autre question brûlante est celle de l'organisation de ces réseaux de positions. Zoé Camus développe¹³ la notion de *concept pilote* qui permet de traiter ce problème. Les concepts pilote sont ceux autour desquels sont installés des concepts périphériques. Cette distinction permet de voir que les relations sémantiques entre positions ne sont pas symétriques, de même que la domination n'a pas la même force quelle que soit la position sur laquelle un acteur donné soit dominant. Il faut relever enfin que toutes les positions, tous les acteurs, toutes les relations sémantiques « ne se valent pas ». Certaines positions, certains acteurs, certaines relations sémantiques, ont une plus grande intensité que d'autres, intensité variable au fil de l'évolution du conflit.

13 Dans sa thèse de doctorat en cours à l'EHESS.

On conclura en introduisant une nouvelle question et la suggestion d'une réponse possible. On peut se demander, vue la spécificité de l'espace sémantique des conflits, s'il est nécessaire de postuler une unité d'analyse qui lui soit propre. Si c'est le cas, ce que l'on a appelé ici « position » ne semble pas un bon candidat, car c'est une unité transposable à d'autres types d'espaces sémantiques, voire au sens d'un texte isolé. Mais la position assimilée à des acteurs concrets, prise dans ses relations sémantiques avec d'autres positions, avec son rôle dans l'organisation d'un positionnement, ainsi qu'avec son degré d'existence spécifique à une phase du conflit, c'est-à-dire, prise avec tous les paramètres spécifiques à son mode d'existence propre aux conflits sociaux, peut aspirer au titre de « plus petite unité d'analyse de l'espace sémantique du conflit social ». Dans ce cas, on pourrait appeler cette unité, *conflictème*.

References

- AMOSSY, R. *Apologie de la polémique*. Paris : Presses universitaires de France, 2014.
- ANGENOT, M. 1889 : Un état du discours social. Longueuil : Le Préambule, 1989.
- ANSCOMBRE, J. C. ; DUCROT, O. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga, 1983.
- AUTHIER-RÉVUZ, J. Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, n. 19(73), 1984, p. 98-111.
- BOUVIER, A. Un modèle polyphonique en épistémologie sociale. *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, XL-124, 2002. [en ligne]
- CAREL, M. *Vers une formalisation de la théorie de "l'argumentation dans la langue"*. Thèse de doctorat. École des hautes études en sciences sociales. Paris, 1992.
- _____. *L'entrelacement argumentatif*. Lexique, discours et blocs sémantiques. Paris : H. Champion, 2011a.
- _____. La polyphonie linguistique. *Transposition ; Musique et Sciences Sociales*, n. 1, 2011b [en ligne]. Accès : 23 févr. 2012.
- _____. Polyphonie et évidentialité. *De la pertinence de la notion d'évidentialité*. C. Rossari, Ed. À paraître.
- CHARAUDEAU, P. La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse. In : MONTE, M. ; PHILIPPE, G. (Éd.), *Genres & Textes. Déterminations, évolutions, confrontations. Études offertes à Jean-Michel Adam*. Presses universitaires de Lyon, 2015, p. 49-57.
- CHATEAURAYNAUD, F. La contrainte argumentative. Les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expression politiques. *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-136, 2007, p. 129-148.
- _____. *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris : Pétra, 2011.
- COURTINE, J. J. ; MARANDIN, J.-M. Quel objet pour l'analyse du discours ? In : CONEIN, B. ; COURTINE, J.J. ; GADET, F. (Éd.), *Matérialités discursives*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1981, p. 21-33.
- DANON-BOILEAU, L. Énonciation et référence. Paris : Ophrys, 1987.
- DASCAL, M. Types of polemics and types of polemical moves. In: CMEJRKOVÁ, S. et al. (Eds.). *Dialogue Analysis VI*. Tübingen : Max Niemeyer, v. 1, 1998, p. 15-33.

- DELEUZE, G. *Foucault*. Paris : Minuit, 1986.
- DELEUZE, G. ; GUATTARI, F. *Mille plateaux*. Paris : Minuit, 1980.
- DUCROT, O. *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann, 1972.
- _____. *Les mots du discours*. Paris : Minuit, 1980.
- _____. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit, 1984.
- _____. Topoi et formes topiques. *Bulletin d'Études de Linguistique Française*, n. 22, 1988, p. 1-14.
- FAYE, J.-P. *Langages totalitaires*. Paris : Hermann, 1972.
- FOUCAULT, M. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969
- _____. *Histoire de la sexualité I*. Paris : Gallimard, 1976.
- FOURNIAU, J. M. L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement. *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-136, 2007, p. 149-179.
- GOBILLE, B. L'événement Mai 68. Pour une sociohistoire du temps court. *Annales*, n. 63(2), 2008, p. 321-349.
- GUILHAUMOU, J. *Discours et événement*. L'histoire langagière des concepts. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2006.
- KRIEG-PLANQUE, A. *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.
- LACLAU, E. *On populist reason*. London/New York: Verso, 2005.
- LACLAU, E.; MOUFFE, C. *Hegemony & Socialist Strategy*. Towards a Radical Democratic Politics. New York : Verso, 1985.
- LATOUR, B. *Changer de société*. Refaire de la sociologie. Paris: La découverte, 2005.
- LESCANO, A. Blocos semânticos e conceituais: da linguagem aos conceitos. *Letras de Hoje*, v. 50, n.5, 2015, p. 294-305. Traduit de l'anglais par Jailson Rogério Gomes, original disponible en ligne sur Academia.edu et sur <<https://sites.google.com/site/alflescano/>>.
- LONGHI, J. De la Théorie des blocs sémantiques à la Théorie des objets discursifs : argumentativité du mot calme de la langue au discours. In : LESCANO, A. (Éd.). *Le sujet dans la langue*. Théorie argumentative de la polyphonie et Théorie des blocs sémantiques. *Verbum*, XXXVIII(1-2), 2016, p. 67-89.
- LYOTARD, J. F. *Le différend*. Paris : Minuit, 1983.
- MAINGUENEAU, D. *Sémantique de la polémique*. Lausanne : L'Âge d'homme, 1983.
- _____. *Le discours littéraire*. Paratopie et scène d'énonciation. Paris : Armand Colin, 2004.
- MALBOIS, F. ; KAUFMANN, L. De l'espace public comme organisation. L'architecture feuilletée des énonciations publiques. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n. 6, 2015. [en ligne].
- MALDIDIER, D. L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux. *Semen*, n. 8, 1993, p. 107-119.
- MARTI, J. Analyse de réseaux discursifs à partir de la théorie de l'argumentation dans la langue. *Langage et Société*, v. 5, n. 126(4), 2008. Disponible en: <<http://doi.org/10.3917/lis.126.0005>>.
- MONTERO, A. Significantes vacíos y disputas por el sentido en el discurso político: un enfoque argumentativo. *Identidades*, v. 3, n. 2, 2012, p. 1-25.
- PECHEUX, M. *Les vérités de La Palice*. Paris : Maspero, 1975.
- RAITER, A. Discourse Formations and Ideological Reproduction: the Concept of Dominant Discourse. *Rethinking Marxism*, v. 1, n. 1, 1999, p. 87-98.

- RANCIERE, J. *La mésentente* : politique et philosophie. Paris: Galilée, 1995.
- RENNES, J. Analysing controversy. The contributions of argumentation study to political science. In: BONNAFOUS, S.; TEMMAR, M. (Éd.). *Discours Analysis & Human and Social Sciences*. Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien: Peter Lang, 2013, p. 93-112.
- ROULET, E. Une forme peu étudiée d'échange agonale: la controverse. *Cahiers de Praxématique*, n. 13, 1989, p. 7-18.
- SARFATI, G. E. Pragmatique linguistique et normativité. Remarques sur les modalités discursives du sens commun. *Langages*, v. 170, n. 2, 2008, p. 92-108.
- VAN EEMEREN, F. H.; GARSSSEN, B. Controversy and Confrontation in Argumentative Discours. In: _____ (Éd.). *Controversy and Confrontation: Relating Controversy Analysis with Argumentation Theory*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 2008, p. 1-25.
- ŽIŽEK, S. The Spectre of Ideology. In: _____ (Éd.) *Mapping ideology*. London / New York: Verso, 1994.
- _____. *La nouvelle lutte des classes*. Les vraies causes des réfugiés et du terrorisme. Paris: Fayard, 2015.
- ZOPPI-FONTANA, M. Ponto de vista: o ponto cego das teorias da polifonia. *Estudos Da Language(m)*, n. 1, 2015, p. 249-283.

Recebido em: 15/09/2017 Aceito em: 31/10/2017